

# Analyse du domaine prioritaire n° 4 de la Stratégie pour l'autisme au Canada : sensibilisation, compréhension et acceptation du public

Ce que nous ont dit les participants et participantes au 11<sup>e</sup> Sommet canadien du leadership en autisme.



Cette note d'information a été rédigée à la suite du 11<sup>e</sup> Sommet canadien du leadership en autisme organisé par l'Alliance canadienne de l'autisme. Elle résume les principales idées et réflexions partagées par les participants et participantes lors des discussions du Café du monde qui ont suivi une table ronde sur la *sensibilisation, la compréhension et l'acceptation du public*.

## Comment utiliser ce document

### En tant que décideur politique

Ce document offre des perspectives communautaires précieuses sur la sensibilisation, la compréhension et l'acceptation du public. Que vous travailliez au niveau fédéral ou provincial, ces informations peuvent vous aider à élaborer des politiques et des programmes qui favorisent un Canada plus inclusif.

### En tant que chercheur/chercheuse

Ce document souligne les lacunes et les besoins identifiés par la communauté en matière de sensibilisation, de compréhension et d'acceptation du public afin de créer un Canada plus inclusif. Il peut contribuer à susciter de nouvelles questions de recherche et à orienter les études qui favorisent des améliorations significatives dans le monde réel.

## En tant que leader communautaire

Ce document peut susciter des discussions locales et fournir un contexte aux efforts nationaux visant à créer un Canada plus inclusif grâce à la sensibilisation, à la compréhension et à l'acceptation du public, afin que vous puissiez faire valoir le point de vue de votre communauté dans le débat national.

## En tant que militant/militante

Ce document peut soutenir vos efforts pour dialoguer avec les décideurs politiques et d'autres militants de votre région. Il constitue un point de départ pour des discussions sur l'élaboration d'une approche nationale plus coordonnée visant à créer un Canada plus inclusif grâce à la sensibilisation, à la compréhension et à l'acceptation du public.

## Table ronde et séance Café du monde

Les intervenants et intervenantes de la table ronde ont d'abord examiné comment améliorer la compréhension du public en ce qui a trait aux personnes autistes, en soulignant à la fois les défis et les possibilités. Ils ont noté que des résultats tels que la réduction de la stigmatisation et une plus grande inclusion seraient des indicateurs de progrès vers l'acceptation de l'autisme. Les participants et participantes ont ensuite discuté de ce qu'ils avaient retenu et ont donné leur avis, qui est résumé ci-dessous avec quelques citations à titre d'illustration.

Intervenants et intervenantes : Polly-Anna Francis, Munira Khilji, Damon Kirsebom, Theodore (Teddy) C.K. Cheung, Rhonda N. McEwen

## Ce que nous avons entendu : réflexions des participants et participantes

1. **Aller au-delà de la sensibilisation pour parvenir à une véritable compréhension et acceptation.** La sensibilisation est un point de départ, mais l'éducation du public doit se concentrer sur la promotion de la compréhension, de l'acceptation et de la valorisation de la diversité des personnes autistes et de leurs perspectives.

*« La sensibilisation ne suffit pas, ça semble être un objectif trop modeste.  
La compréhension et l'appréciation devraient être le but à atteindre. »*

2. **Normaliser et représenter l'autisme dans les médias et dans la vie quotidienne.** Éviter les archétypes stéréotypés et normaliser les traits autistiques à travers des médias inclusifs, des émissions pour enfants, des espaces communautaires et en garantissant une représentation diversifiée (y compris les personnes non oralisantes).

3. **Adopter des approches communautaires et axées sur les besoins plutôt que sur le diagnostic.**

Les prestataires de services doivent être sensibles aux besoins individuels et communautaires et ne pas exiger de diagnostic formel; les professionnels doivent adopter des attitudes et des approches démedicalisées, proactives et flexibles.

4. **Promouvoir la compréhension et l'acceptation de la diversité autistique.** L'éducation du public devrait favoriser la compréhension de divers récits, y compris ceux des personnes âgées et des personnes ayant des besoins complexes en matière de communication.

5. **Amplifier les voix marginalisées afin de s'attaquer aux obstacles structurels à**

**l'inclusion sociale et à l'accès aux services.** Promouvoir l'inclusion sociale des personnes autistes et des familles issues des communautés autochtones, nordiques et nouvellement arrivées grâce à des stratégies élaborées conjointement, à la prestation de services cohérents et à l'accessibilité linguistique et culturelle.

**Encadré 1. Conclusions du [rapport sur l'autisme](#) de l'ACSS, section *Lutter contre la stigmatisation et protéger les droits de la personne* (p. 111)**

« Il est possible de motiver et de renforcer l'acceptation et l'inclusion des personnes autistes par la population canadienne au moyen de stratégies pancanadiennes à volets multiples, s'articulant par exemple autour de campagnes d'information, d'une représentation positive dans les médias, de programmes d'éducation et de formation et de relations durables entre pairs avec les personnes autistes. »

## Mesures à prendre pour cette priorité

Voici quelques mesures concrètes que les décisionnaires politiques, les prestataires de services, les chercheurs et chercheuses et les leaders communautaires peuvent prendre sur la base des informations que les participants ont partagées avec nous.

1. **Intégrer une formation sur l'autisme et l'expérience vécue par les personnes autistes dans tous les secteurs.** Lancer une formation dispensée par des personnes autistes à l'intention des professionnels et professionnelles en contact avec le public (par exemple, les éducateurs et éducatrices, les agents des transports en commun, la police). Développer, normaliser et rendre obligatoire cette formation dans tous les secteurs et toutes les régions.

2. **Lancer des campagnes d'éducation publique ciblées et produites par la communauté.** Lancer des actions de sensibilisation à court terme par l'intermédiaire d'influenceurs communautaires de confiance et de plateformes culturellement pertinentes (par exemple, une chaîne Discord pour les jeunes), produire et diffuser à l'échelle nationale des contenus médiatiques dirigés par des personnes autistes.
3. **Mettre en place des infrastructures pour une représentation et un leadership inclusifs.** Impliquer des professionnels et professionnelles autistes de renom en tant que parties prenantes, formaliser des partenariats qui intègrent le leadership autiste dans la conception des politiques et des services.
4. **Renforcer les mesures de soutien à la petite enfance dans les communautés autochtones.** Codévelopper des stages de formation dans les communautés autochtones pour les prestataires de services, mettre en œuvre des programmes pour la petite enfance qui soient gérés localement et adaptés aux contextes culturels.
5. **Élaborer des normes nationales pour des services publics accessibles.** Convoquer des groupes de travail interprovinciaux afin de créer des principes et des normes unifiés pour des services publics accessibles.

**Encadré 2. Conclusions du [rapport sur l'autisme](#) de l'ACSS, section *Renforcer la participation communautaire et l'accessibilité* (p. 143)**

« Pour favoriser une participation communautaire équitable et une meilleure accessibilité des lieux publics pour une diversité de personnes autistes, il est nécessaire d'élargir le principe de conception universelle au-delà de l'accessibilité physique afin de tenir compte de la sécurité et des obstacles de nature sensorielle et cognitive. »

## Lacunes à combler

Au cours des discussions, les participants ont soulevé des questions importantes qui sont souvent négligées dans les politiques et les pratiques. En mettant en évidence ces lacunes, nous pouvons inclure un plus large éventail de voix et mieux répondre aux divers besoins de notre communauté.

1. **Accorder davantage d'attention aux adultes autistes, en particulier ceux qui ont reçu un diagnostic tardif et ceux âgés de 50 ans et plus.** Les adultes âgés et ceux qui ont reçu un diagnostic tardif ont un besoin urgent de mesures d'accommodement en milieu de travail, de protection de la vie privée et de services adaptés après le diagnostic.

*« Nous avons besoin de plus de recherches sur les adultes. Trop de recherches sont menées sur les enfants, et le reste de la population est ignoré. »*

2. **Une inclusion véritable des voix marginalisées et des expériences vécues.** Donner la priorité à l'inclusion et à la représentation des personnes autistes racialisées, autochtones, francophones et non oralisantes. Placer les expériences vécues au centre des politiques, des médias et de la recherche.
3. **Passer de la sensibilisation à l'acceptation et amorcer un changement structurel.** Les campagnes de sensibilisation doivent évoluer vers des efforts visant à changer les attitudes, à transformer les systèmes et à promouvoir un langage respectueux et valorisant pour les personnes autistes, tout en remettant en question les stéréotypes nuisibles.

*« Nous devons cesser d'utiliser un langage de la "sensibilisation" qui ne débouche sur aucune action concrète et passer à l'acceptation, à l'appréciation et à la compréhension. »*

4. **Soutenir les familles et les proches aidants afin qu'ils participent à la vie publique.** Le coût des soins empêche souvent les familles de participer aux consultations et aux débats publics; des options concrètes de répit et d'accessibilité doivent être intégrées à la participation.
5. **Améliorer la coordination, la transparence et la responsabilité entre les secteurs. Briser les cloisonnements entre les administrations.** Publier des cartes claires indiquant qui fait quoi, où vont les fonds et comment les différentes organisations peuvent collaborer pour favoriser le changement.

## Réseau national de l'autisme : mobiliser la communauté pour obtenir des résultats

Les participants et participantes ont échangé des idées sur la manière dont le nouveau Réseau national de l'autisme peut impliquer de manière significative les personnes autistes, leurs familles et leurs communautés afin de faire progresser cette priorité grâce à la confiance, à la collaboration et à des actions communes.

1. **Mettre en place et financer des structures et des campagnes dirigées par des personnes autistes.** Créer des comités consultatifs autistes rémunérés, soutenir les médias dirigés par des personnes autistes, financer les créateurs et créatrices de contenu valorisant la neurodiversité et garantir une représentation diversifiée des personnes autistes dans toutes les actions de sensibilisation et les campagnes.

*« Parrainer des campagnes, des balados et des documentaires réalisés par des personnes autistes mettant en vedette des personnes autistes du monde entier afin d'élargir le discours. »*

2. **S’engager de manière significative auprès des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits (PCAP).** Appliquer les principes de PCAP, tenir des consultations entre nations, favoriser la création de réseaux d’autoreprésentation au sein des communautés autochtones et élaborer conjointement des initiatives d’inclusion fondées sur la culture.
3. **Normaliser une éducation et une formation inclusives et de haute qualité.** Coordonner à l’échelle nationale la formation des professionnels des services publics, élaborer des modèles d’accréditation, veiller à l’alignement sur les cadres relatifs aux droits des personnes en situation de handicap et donner la priorité à l’accessibilité sensorielle.
4. **Cartographier, relier et exploiter les ressources des organisations communautaires à travers le Canada.** Développer des outils interactifs pour cartographier les aides existantes et les lacunes au niveau régional, partager les connaissances entre les grandes et petites organisations communautaires, et clarifier qui est impliqué et qui est absent des efforts de coordination.
5. **Garantir la participation de la communauté autiste grâce à l’accessibilité et à la rémunération.** Rémunérer les participants et participantes autistes pour leur contribution, parrainer leur participation à des événements nationaux et organiser des consultations virtuelles et en personne afin de garantir la pleine participation des communautés défavorisées et éloignées.

**Encadré 3. Conclusions du [rapport sur l’autisme](#) de l’ACSS, section **Lutter contre la stigmatisation et protéger les droits de la personne** (p. 111)**

« L’une des clés pour garantir la qualité des soins et des services offerts aux personnes autistes et à leur famille consiste à imposer une formation normalisée sur l’autisme (perfectionnement professionnel) qui soit adaptée à l’éventail complet des fournisseurs et prestataires de services, notamment dans les domaines de la santé, des services sociaux, de la sécurité publique et d’autres secteurs communautaires. Pour porter leurs fruits, les programmes de formation doivent :

- être conçus et mis en œuvre en partenariat avec les personnes autistes, les familles et les usagers;
- proposer un contenu fondé sur des données probantes;
- inclure un nombre de composantes et de séances adapté au rôle des fournisseurs et prestataires de services et à leurs interactions avec les personnes autistes;
- prévoir un processus indépendant d’évaluation et d’assurance de la qualité;
- reposer sur des partenariats entre organisations et ordres de gouvernement, par exemple, dans les domaines de la santé, de l’éducation et des services sociaux. »

*« Organisez régulièrement des groupes de discussion rémunérés afin de recueillir l’avis des personnes autistes. »*

## Remerciements

Nous sommes profondément reconnaissants à tous les participants et participantes au Sommet qui ont généreusement donné de leur temps et fait part de leurs expériences et de leurs idées. Vos contributions sont au cœur de notre travail et continuent de façonner la voie vers des politiques plus inclusives et plus adaptées à l'autisme au Canada.

Nous remercions également Serena D'Angelo et Stephen Gentles pour leur rôle dans l'élaboration de ce document.

## Veillez citer ce document comme suit :

*Analyse du domaine prioritaire n° 4 de la Stratégie pour l'autisme au Canada : sensibilisation, compréhension et acceptation du public [rapport]. Alliance canadienne de l'autisme. Juin 2025.*



**Autism**  
Alliance of Canada

Alliance canadienne de  
**l'autisme**

**Apprenez-en plus sur l'Alliance**  
[www.autismalliance.ca](http://www.autismalliance.ca)

**Devenir membre**  
[www.autismalliance.ca/membership](http://www.autismalliance.ca/membership)

**Écrivez-nous**  
[info@autismalliance.ca](mailto:info@autismalliance.ca)

**Suivez-nous sur LinkedIn, X, Bluesky et Facebook**  
[@AllianceAutism](https://www.facebook.com/AllianceAutism)



**Autism**  
Alliance of Canada

Alliance canadienne de  
**l'autisme**